ISSN 1499-9382

Le Ferdinois

SOURCE D'**INFORMATION CITOYENNE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

Vol.21 no 11 | **Juin 2022**

ST FERDINAND ...





Nouvelles municipales

SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 6 JUIN 2022

- 1. La municipalité a adopté le règlement numéro 2022-238 modifiant le règlement de zonage no 2017-162.
- 2. La directrice générale est autorisée à signer les documents relatifs à l'entente de contribution financière selon le Programme de développement économique du Québec / Fonds canadien de revitalisation des communautés pour l'amélioration des accès au Parc Versant-du-Lac.
- 3. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer une entente avec Réjean Boucher pour l'utilisation du terrain municipal situé du côté gauche de sa propriété sise au 294 rue Bernier Ouest.
- 4. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer la convention d'aide financière pour l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale avec le ministère des Transports.
- 5. Le conseiller Mathieu Henri et la responsable de la bibliothèque Hélène Mercier sont nommés représentants de la municipalité auprès du Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.
- 6. Les services de Pluritec sont retenus pour la préparation des plans et devis complets pour les travaux de réfection du chemin d'accès au Parc Versant-du-Lac pour un montant de 19 010 \$ (taxes en sus).
- 7. Un mandat est octroyé à GROBEC pour la préparation des documents requis pour compléter la demande de certificat d'autorisation en vue de l'aménagement de bassins de sédimentation à l'embouchure des cours d'eau Larose et Fortier au montant de 20 805.22 \$ (taxes en sus).
- 8. Un contrat est accordé à Les Services EXP pour l'assistance technique afin d'évaluer l'option d'ajouter un réservoir d'eau potable au réseau d'aqueduc de Vianney au montant de 8 500 \$ (taxes en sus).
- 9. La municipalité a refusé de modifier son règlement de zonage afin de permettre l'usage de mini maisons dans la zone V-6 et ce, pour conserver l'homogénéité du secteur.
- 10. La soumission de Auger BC Sécurité pour l'installation d'un contrôle d'accès au bâtiment sanitaire du Parc Versant-du-Lac au montant de 3 751.90 \$ (taxes en sus) et la soumission de Bell Mobilité pour la station turbo au prix de 400 \$ (taxes en sus) sont acceptées. Une appropriation de 3 940 \$ de la réserve financière projets spéciaux est autorisée afin de payer ces dépenses.
- 11. La soumission de Brandt Tractor Ltd est retenue pour l'achat d'une rétrocaveuse John Deere

- 2022 au montant de 232 004.10 \$ (taxes en sus). Une affectation de 243 575 \$ du surplus libre est autorisée afin de payer cette dépense.
- 12. Un contrat est accordé à Mélanie Arcand pour la fabrication et l'installation d'une plaque de bronze sur l'arche du Jardin du Presbytère au montant de 5 000 \$.
- 13. La demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 3410 rue Principale est acceptée pour l'agrandissement sur pieux du bâtiment principal excédant de 2,6% la superficie au sol de l'aire habitable permise.
- 14. La demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 6258 route du Domaine-du-Lac est acceptée pour l'agrandissement du bâtiment principal qui n'est pas attenant au bâtiment existant excédant de 13% la longueur du mur attenant de l'agrandissement permise.
- 15. La demande de permis de rénovation pour la propriété sise au 625 rue Principale (PIIA) est acceptée pour le remplacement de la toiture de la cantine.
- 16. La demande de permis de construction pour la propriété sise au 175 Côte de l'Église (PIIA) est acceptée pour la construction d'un cabanon.
- 17. La demande d'usage conditionnel pour une résidence de tourisme en zone de villégiature pour la propriété sise au 5294 route du Domaine-du-Lac est suspendue pour permettre l'étude de détails supplémentaires.
- 18. La municipalité a l'intention d'embaucher Léane Ruel comme accompagnatrice au camp de jour conditionnellement à l'obtention d'une subvention de la part de l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec.
- 19. Les demandes de René Thériault (chemin Côté) et Étienne Pinette (rang 6) pour se raccorder au réseau d'aqueduc municipal sont refusées puisque le nombre de résidences permis par le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement est atteint, soit huit résidences dans le rang 6.
- 20.La soumission de Construction Rénovation Drolet au montant de 15 350 \$ (taxes en sus) est acceptée pour le remplacement de la toiture et du revêtement extérieur de la station de pompage no 1 située au 920 rue Principale. Une appropriation de 16 115 \$ du surplus affecté station no 1 est autorisée pour payer cette dépense.
- 21. La soumission de Construction Rénovation Drolet au montant de 22 200 \$ (taxes en sus) est acceptée pour le remplacement de la toiture et du revêtement extérieur de la station de pompage no 2 située au 121 1re Avenue. Une appropriation de 23 310 \$ du surplus affecté station no 2 est autorisée pour payer cette dépense.
- 22. La soumission de Construction Rénovation Drolet au montant de 15 975\$ (taxes en sus) est acceptée pour le remplacement de la toiture et du revêtement extérieur de la station Douville située au 2250 route William. Une appropriation de 16 775 \$ du surplus affecté station Douville est autorisée pour payer cette dépense.
- 23. Un contrat est octroyé à L4 Construction inc. pour les travaux de réfection de la rue Principale Sud au montant de 2 885 545.10 \$ (taxes en sus).



Informations pratico-pratiques

Municipalité de Saint-Ferdinand

- 375, rue Principale, Saint-Ferdinand (QC) GON 1NO
- HEURES D'OUVERTURE
 Lundi au jeudi: 9h à 12h / 13h à 16h45
 Vendredi: 9h à 12h
- (418) 428-3480 (418) 428-9724 (télécopieur)
- ▼ info@stferdinand.ca
- www.stferdinand.ca
- f Municipalité de Saint-Ferdinand
- Municipalite.StFerdinand





PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Lundi le 4 juillet
- ① 19h
- 606, rue Principale (salle communautaire)



Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada

ST FERDINAND 📆

BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU

Mardi: 13h à 19h30

Mercredi: 15h à 19h30 Jeudi: 13h à 19h30

Horaire du 4 juillet au 12 août

Mardi: 13h à 19h Mercredi: 13h à 19h

La bibliothèque sera fermée du 15 au 26 août.

À partir du 27 juin, il y aura des travaux de réfection et les usagers devront utiliser la passerelle située à l'arrière de l'école pour accéder à la bibliothèque.

Contact

- **4** (418) 428-9607
- www.stferdinand.ca/biblitoheque
- f Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau



Envoyez une photo de votre maison fleurie à info@stferdinand.ca au plus tard le 1er août!

Tirage de trois chèque-cadeaux de 100\$ de la Jardinerie Fortier le 2 août.

> Pour plus de détails: www.stferdinand.ca/concours

> > ST FERDINAND.

Prise de sang

Saviez-vous que vous pouvez effectuer vos prélèvements sanguins et urinaires à la salle du conseil? Pour peu de frais, Mme **Marjolaine Henri**, membre de l'Ordre des technologistes médicaux du Québec, peut répondre à vos besoins. Vous pouvez même avoir ce service dans le confort de votre foyer.

supermarjo2@hotmail.com 819 350-4195



ÉCCCENTRE



JUSQU'AU 24 JUIN

Samedi: 8h à 16h Dimanche: 8h à 12h

DU 25 JUIN AU 5 SEPTEMBRE FERMÉ LE 1ER JUILLET!

> Vendredi de 12h à 17h Samedi de 8h à 13h Dimanche de 8h à 12h



Rappel amical

TAXES MUNICIPALES

Le deuxième versement est dû le ler juillet.

Merci!

VOS ÉLUS ET LEURS COMITÉS

YVES CHARLEBOIS

Maire

vcharlebois@stferdinand.ca

JOËL FONTAINE

Conseiller du district 1

joelfontaineOl@gmail.com Comité consultatif de gestion du lac, Comité de loisirs, culture et tourisme

JEAN-CLAUDE GAGNON

Conseiller du district 2

<u>jeanclaudegagnon45@outlook.com</u> Comité de voirie et travaux publics, Comité des ressources humaines

MATHIEU HENRI

Conseiller du district 3 henri 440@hotmail.com Comité des finances, Comité d'embellissement



ROGER EAST

Conseiller du district 4

rogereast2340@yahoo.ca Comité consultatif de gestion du lac, Comité d'embellissement, Comité consultatif d'urbanisme, Comité des ressources humaines, Comité responsable de l'aménagement du SANA

AUDREY OUELLETTE

Conseillère du district 5 odrey19812@hotmail.com Comité de loisirs, culture et tourisme, Comité de promotion économique

JEAN-PAUL PELLETIER

Conseiller du district 6 (418) 956-0802 Comité de voirie et travaux publics, Comité des finances

AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

Vous prévoyez profiter de la belle saison pour effectuer des travaux? Avez-vous votre permis? Un permis est requis pour tous travaux de rénovation, de construction, de démolition, d'agrandissement, de travaux dans la bande riveraine, d'installation d'un spa, d'une piscine, d'une clôture, d'un nouveau quai, etc.

Pour obtenir votre permis, vous devez remplir le formulaire de demande de permis adapté à votre situation. Ce dernier est disponible sur notre site Web au www.stferdinand.ca/demande-de-permis et au bureau municipal. Une fois rempli, vous devez le retourner à l'inspecteur municipal.

Prenez note qu'un permis peut prendre jusqu'à 30 jours avant d'être émis! Pour toute demande d'information à ce sujet : urbanismeestferdinand.ca.



URGENCE VOIRIE!

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA VOIRIE EST LE

(418) 332-5941

Les belles histoires du maire d'en haut Par Yves Charlebois

C'est parti avec les travaux de réfection de la rue Principale. Le chantier sera en opération du lundi au jeudi de 7 h à 19 h. Si tout se passe comme prévu, la fin des travaux sera le vendredi 5 août, soit une semaine après les vacances de la construction. Les travaux consistent à de l'excavation sur 2,3 kilomètres, la démolition et la reconstruction des trottoirs et chaînes de rue, le remplacement de certains puisards et, bien sûr, un nouveau pavage. Suivez-nous sur Facebook pour avoir des nouvelles sur l'avancement des travaux.



Le conseil municipal a rencontré le lundi 13 juin Benoit Quintal et Luc Desrochers, représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA), à la Ferme Halifax sur la route 165. Le conseil a été sensibilisé à l'importance de l'agriculture à Saint-Ferdinand. Merci Benoit et Luc, le conseil a appris beaucoup de choses.

Vous êtes nombreux à me demander qui sont les nouveaux propriétaires de la maison de feu Frédéric Gariépy sur la rue Bernier. Voilà, il s'agit de Nataly Ramsay, technicienne administrative au Centre de services scolaires des Bois-Francs, et de Martin Laroche, propriétaire de l'entreprise Céramique Bois-Francs. Martin installe de la céramique, prélart, tapis, etc. Vous pouvez le rejoindre au 819-352-3690. J'aimerais souligner le professionnalisme de la courtière Remax Cynthia Turgeon qui a conclu cette transaction.





Nous allons présenter 14 spectacles cet été au belvédère de la marina les jeudis soir et les dimanches après-midi. La conseillère Audrey Ouellette, le conseiller Joël Fontaine, le responsable des loisirs Luc Baillargeon et moi-même avons travaillé à organiser une belle programmation. Pour les Jeudis en chansons, vous pouvez voir l'affiche au dos de ce journal.

Les Dimanches dans le vent, présentés par Éoliennes de l'Érable, débuteront le 26 juin avec Jessica Veilleux et Éric Côté du duo Last Call. Ensuite, nous aurons le 3 juillet, le duo Francine Royer et Olivier Tardif; le 10 juillet, Nikita Champagne; le 17 juillet, Émeraude Lefebvre et William Gravel du duo Acoustix; le 31 juillet, la multi-instrumentiste Patricia Marcoux; le 7 août, Geneviève Malenfant et Jessy Guillemette; et le 14 août, Marquis Couture.



Mme Céline Roy et M. Henri Laframboise viennent de publier un récit d'aventure sur la vie d'Ephrem-Albert Pelletier (1880-1952). Les parents de M. Pelletier possédaient un magasin général de biais où se trouve aujourd'hui la Quincaillerie de Raymond Dubois. Ce monsieur Pelletier a été militaire au début des années 1900, a participé à la guerre 14-18, a été policier de la Gendarmerie royale, a voyagé jusque dans l'Arctique avec le célèbre capitaine JE Bernier. Il a été prospecteur et découvreur d'or dans l'Ouest canadien et a possédé une plantation à Cuba. Ses parents et lui ont entretenu une relation avec le premier ministre de l'époque, sir Wilfrid Laurier. L'été, M. Pelletier passait du

temps à son chalet situé entre le Manoir du lac et le Camping Plage de la baie. Il a habité aussi à l'hôtel Lakeside. Il a été inhumé au cimetière de Saint-Ferdinand en 1952. Mme Roy et M. Laframboise nous offrent un ouvrage fascinant que vous pouvez acheter à l'hôtel de ville pour la modique somme de 15 \$.

Les Dames de l'Amitié ont participé à la Journée internationale du tricot le 8 juin dernier à la salle communautaire. Elles reviendront en force avec un bingo avec, comme prix, leurs réalisations.



Ne manquez pas la parade de la Saint-Jean le 24 juin à compter de 19 h. En raison des travaux sur la rue Principale, le parcours a été modifié pour revenir par la côte de l'Église. Le conseil Municipal aura son char allégorique grâce au concours de Faucher Sport Marine et, pour l'animation en chanson, l'honneur revient à Geneviève Malenfant et Jessy Guillemette. Un disque-jockey poursuivra la soirée en musique québécoise au belvédère. Au plaisir de vous voir partout, le long du parcours. Pour me joindre c'est le 418-428-9569, sur Messenger et Facebook à mon nom.



Nouvelles locales et faits divers

TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LA RUE PRINCIPALE

Nous vous demandons d'éviter de circuler à pied ou à vélo dans le secteur de la rue Principale qui est en travaux (de la côte de l'Église jusqu'à la route 165 vers Thetford). Il s'agit d'une zone de travaux sous la responsabilité de l'entrepreneur actuellement, où seul le personnel autorisé et protégé adéquatement peut circuler. Le tout dans le but de protéger les citoyens et les travailleurs. Merci de votre compréhension et précieuse collaboration!

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Selon l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit présenter les faits saillants du rapport financier de 2021 ainsi que celui du rapport du vérificateur externe.

Au 31 décembre dernier, les revenus de fonctionnement se chiffraient à 4 988 816 \$ et les dépenses à 5 590 761 \$, ce qui a donné un déficit de l'exercice de 601 945 \$.

Ce déficit de fonctionnement doit être ajusté pour des fins fiscales. Ainsi, il y a un élément qu'on retrouve dans les états financiers qu'on ne doit pas considérer, soit le remboursement de la dette à long terme. Il y en a d'autres qui ne sont pas inclus et qu'on doit ajouter, soit l'amortissement (qui n'est pas une dépense réelle) et les affectations. C'est ce qu'on appelle la conciliation à des fins fiscales.

Déficit de l'exercice 2021	(601 945 \$)
L'amortissement des immobilisations	
Les propriétés destinées à la revente	8 374 \$
Le financement à long terme des activités de fonctionnement	
Les affectations	(29 396 \$)
Le remboursement de la dette à long terme	(77 900 \$)
Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	58 929 \$

Selon le vérificateur externe, soit la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Ferdinand au 31 décembre 2021.

Yves Charlebois, maire Municipalité de Saint-Ferdinand 6 juin 2022

RAPPEL: PATROUILLE NAUTIQUE



Nos patrouilleurs nautiques, Angelo Vallières et Carolane Hétu, sont des étudiants en Techniques policières. Ils seront présents sur le lac afin d'assurer la sécurité et la conformité des embarcations de plaisance. Sachez qu'en tant qu'inspecteurs, ils peuvent donner des constats d'infraction. Nous demandons de respecter leur travail avec civisme. L'horaire de travail de notre patrouille nautique varie selon la température et l'achalandage pour une moyenne de 35 heures par semaine. La présence d'une patrouille nautique n'empêche pas la Sûreté du Québec de venir patrouiller sur le lac William au cours de l'été. Et lors d'urgence, il y a un service assuré par la Sûreté du Québec de la MRC de L'Érable.

RAPPEL: ENREGISTREMENT DES EMBARCATIONS NAUTIQUES

Pour ceux qui désirent avoir une vignette, voici les options qui s'offrent à vous pour enregistrer votre embarcation:

1. Ceux qui ont déjà enregistré leur bateau l'an dernier et qui désirent renouveler leur enregistrement peuvent tout simplement joindre Coralie Charpentier par courriel à <u>ccharpentier@stferdinand.ca</u> en indiquant dans votre mes-

- sage votre nom et votre adresse postale
- 2. Il est aussi possible de faire le renouvellement ou l'enregistrement d'une nouvelle embarcation directement sur la plateforme Amilia et de payer sa vignette par carte de crédit (pour ceux qui ont déjà un compte Amilia, sachez que les informations de votre embarcation ont déjà été entrées dans votre compte) : www.amilia.com/store/fr/loisirs-st-ferdinand/shop/memberships
- 3. Vous pouvez aussi passer au bureau municipal en ayant votre permis d'embarcation de plaisance Transports Canada en main

Pour payer votre vignette, quatre options s'offrent à vous:

- 1. Par chèque au nom de la Municipalité de Saint-Ferdinand
- 2. En argent comptant
- 3. Par carte de débit
- 4. Par carte de crédit sur la plateforme Amilia: www.amilia.com/store/fr/loisirs-st-ferdinand/shop/products

Pour plus d'informations, visitez le www.stferdinand.ca/enregistrement-embarcation-nautique.

UN MOT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES SENTIERS ART-ET-NATURE-DES-APPALACHES



Un sentier de conte sera bientôt aménagé aux Sentiers Art-et-Nature pour le grand plaisir des enfants et des familles qui pourront, en suivant le sentier, parcourir page par page le livre jeunesse *Parfois je suis un renard* de Danielle Daniel.

Chaque page du livre sera présentée sur un panneau à l'épreuve des intempéries placé le long du trajet.

PARFOIS JE SUIS UN RENARD

Danielle Daniel

Les panneaux seront installés le 26 juillet et demeureront en place jusqu'au 5 septembre. Notons que ce projet est une initiative de la bibliothèque.

RAPPEL : RÈGLEMENTATION ENCADRANT LE NOMBRE D'EMBARCATIONS AUTORISÉES À UN QUAI

Par respect pour la santé du lac William et de ses tributaires, la municipalité vous rappelle que selon le règlement de zonage 2017-162, le nombre d'embarcations par quai est limité.

Pour les quais privés, il est permis d'avoir au plus 2 embarcations à propulsion mécanique incluant l'abri à bateau/monte-bateau et 2 embarcations à propulsion humaine. Pour les quais mitoyens, il est permis d'avoir au plus 4 embarcations à propulsion mécanique incluant l'abri à bateau/monte-bateau et 2 embarcations à propulsion humaine.

Quiconque contrevient à ce règlement est passible d'une amende minimum de 500\$, mais n'excédant pas 1 000\$ avec ou sans frais. Si l'infraction est continue, le délinquant sera présumé commettre autant d'infractions qu'il y a de jours dans la durée de ladite infraction. Nous vous rappelons que votre coopération est essentielle, car en respectant la réglementation, vous contribuez à conserver un environnement agréable pour tous.

Merci de votre compréhension et collaboration!

RAPPEL: REGLEMENTATION ENCANDRANT LES ROULOTTES

La municipalité vous rappelle que l'utilisation des roulottes sur des terrains privés est interdite à l'exception:

- Des roulottes ayant été en place depuis 2007 sans interruption et reconnues par la municipalité
- Lors de la construction d'un bâtiment principal



La municipalité abrite sur son territoire de nombreux lieux d'hébergements touristiques (campings, Manoir du lac William, chalets) et par souci d'équité et de bons voisinages, l'utilisation de roulottes est permise uniquement dans les zones récréotouristiques (RT). Pour consulter la carte de zonage, visitez le www.stferdinand.ca/urbanisme-et-reglements et cliquez sur la carte de zonage 2.

Des tournées d'inspection auront lieu dans les prochaines semaines et des avis seront envoyés à tous les propriétaires ayant des roulottes illégales sur leur terrain. Les propriétaires d'une roulotte qui est installée sur un terrain privé

devront donc se conformer à la règlementation en vigueur ou bien fournir une preuve comme quoi ils sont conformes à ladite règlementation.

De plus, sachez que quiconque contrevient à ce règlement est passible d'une amende minimum de 500\$, mais n'excédant pas 1 000\$ avec ou sans frais. Si l'infraction est continue, le délinquant sera présumé commettre autant d'infractions qu'il y a de jours dans la durée de ladite infraction.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension!

DES MESSAGES DE L'ASSOCIATION DU LAC WILLIAM

Bouées et code de navigation sur le lac William

Dans le but d'améliorer la sécurité et de conserver notre lac en santé, diverses bouées sont installées et un code de navigation est publié afin d'informer adéquatement les usagers du lac.

Des bouées indiquant la présence de myriophylle incitent les plaisanciers à ne pas naviguer dans ces zones. Cette mesure sert à éviter que les hélices de bateaux, ou toutes autres embarcations, coupent les têtes de ces plantes car c'est ainsi qu'elles peuvent prendre racine ailleurs et se répandre partout sur le lac.

Des bouées blanches sont présentes tout autour du lac et situées à 100 mètres de la rive. Ces bouées indiquent que la vitesse ne doit pas dépasser 10 km/h dans cette zone. Tous les départs des quais doivent se faire perpendiculairement à la rive afin de rejoindre rapidement la partie plus profonde du lac minimisant ainsi le brassage des sédiments et l'impact sur la faune aquatique.

Des bouées rouges et vertes délimitent un corridor de passage dans la partie la plus étroite et peu profonde du lac. Des bouées blanches de haut-fond sont également présentes dans ce secteur. Entre ces bouées, la limite de vitesse est de 10 km/h car il y a peu d'espace pour rencontrer en sens inverse. Toutes les bouées blanches, ainsi que les rouges et vertes, seront dotées d'un système d'éclairage afin de mieux les repérer lors de la navigation nocturne.

Une zone recommandée de wakeboard et wakesurf est située dans la partie la plus large du lac, afin d'atténuer l'impact des vagues surdimensionnées, générées par ces activités. Ce type de vagues a un effet très négatif sur l'érosion des berges et occasionne un très grand risque de chavirage pour toutes autres embarcations.

Le code de navigation est disponible sur le site de l'Association du lac William, sur le code QR de la vignette et également en version pamphlet.

Il est primordial que chacun se sente responsable et respecte les règles afin de profiter harmonieusement et en sécurité de notre plan d'eau.

Assemblée générale annuelle de l'ALW le dimanche 3 juillet

Vous êtes invité à y assister et celle-ci aura lieu au Manoir du lac William à 9h. Vous pourrez devenir membre 2022 sur place en cotisant à l'entrée : 20 \$.

Adhésion à l'association

Adhérez à l'ALW: www.associationlacwilliam.ca/devenir-membre

LOGEMENT À LOUER À LA VILLA VERSANT-DU-LAC

La Villa Versant-du-lac a un logement 4½ à louer. Il est non chauffé et non éclairé. Il est situé au 2º étage et donne sur la rue Principale. Il y a un ascenseur dans la bâtisse ainsi que deux salles communautaires. Services de repas en surplus. Pour plus d'informations, contactez Réjean Vézina, directeur général, à son bureau au (581) 208-0045 entre 10h et midi ou à son domicile au (418) 428-9133.

UN MESSAGE DE LA MAISON DES JEUNES

Erratum

Prenez note qu'une erreur s'est glissée dans notre calendrier 2022: Au mois de juillet, les Fêtes du lac William auront lieu du 21 au 24 juillet et non du 14 au 17 juillet. Désolé pour la confusion que cela pu créer!



















Activités et événements à venir

JUILLET 2022

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
					1 Hôtel de ville et écocentre fermés	2 9h - Marché public - Belvédère
9h - AGA - Manoir du lac William 14h - Les dimanches dans le vent - Belvédère	4 STERBINAND 19h - Séance du conseil - Salle communautaire	5	6	7 19h - Jeudis en chanson - Belvédère	8	9 9h - Marché public - Belvédère
10 14h - Les dimanches dans le vent - Belvédère	Collecte de sang sur rendez-vous - Salle communautaire	12	13	14 19h - Jeudis en chanson - Belvédère	15	16 9h - Marché public - Belvédère
17 14h - Les dimanches dans le vent - Belvédère	18	19	20	21 LES FÉTES DU LAC William	22 LES FÉTES DU LAC William	9h - Marché public - Belvédère LES FÉTES DU LAC William
24 LES FÉTES DU LAC William	25	26	27	28 19h - Jeudis en chanson - Belvédère	29	30 9h - Marché public - Belvédère
31 14h - Les dimanches dans le vent - Belvédère						

11